L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 72 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLÉANS.

MARDI, 17 DECEMBRE 1889.

THÉATRE DE L'OPÉRA.

Ainsi que nous l'espérions, la journée de dimanche a été favorable aux artistes de l'Opéra; l'une de celles que les enfants remarquent de calculs de tailleur blanc.

C'était d'abord *le Trouvère*, dont jaillissent ardeurs devant ce public et chœurs, et enfin des matinées; public qui ne cède, si ne veut cacher ses impressions et aide à prolonger le ravissement des quelques cachets de ses bravos.

Il est cet dimanche cette fois B, une compte, et le dimanche accompagnement, vous vous en doutez, pensant à l'amant des notes Mme Duarte, Lavrington, MM. Armand Mary, Bellecy, etc., etc.

Je spir, un succès continue brayant, complètement mérité par tous, et cela tout le long des quatre actes de *Carmen*; cette vraie bijouterie musicale, où les perles semblent se multiplier davantage chaque fois que l'on y revient.

Dans notre Bulletin artistique retardé dernièrement, jusqu'à demain, nous rappellerons ce succès, dû à tous, nous l'avons bien dit, et qui suffisait pour classer excellemment le tempo de M. Mangé.

Quant la revanche de *Robert* qui, d'ailleurs, imaginons-nous, se chargera, ce soir, de prendre une revanche sur lui-même. L'œuvre sera chantée par M. Armand Mary, *Robert*; M. Saint-Jean, *Bertram*; M. Maire, *Raimbaut*; Mme D'Aigy, *Alice*, Mme Berotte, *Isabelle*.

La Fête de Bélisaire sera dansé par Mlle Rossi.

Jeudi, retour au domaine de l'opéra-comique, mais celui-là ayant souvent des développements de longue envergure, digne du grand opéra : *Le Songe d'une nuit d'été*.

C'est là un des ouvrages qui ont le plus servi à la célébrité de M. Ambroise Thomas; ce compositeur doit le talent est toujours empreint de distinction, de poésie; œuvre qui l'on est parfois des sévérités fort immérités, et dont l'immense partie grandira encore, alors que — pour le deuil de Part—il aura disparu de la scène.

La façon dont l'œuvre est montée, nous est un sûr garant que l'interprétation en marquera : *Shakspeare*, M. Fürst; *Elizabeth*, Mme Bauette; *Falstaff*, M. Geoffray; *Obéria*, Mlle Valgalier, *Latimer*, M. Noé Cadeau. Trois rôles sont la pour faire chacunet briller des artistes de talent : *Shakspeare*, *Falstaff*, *Elizabeth*; toutes les valeurs de M. Fürst—chanteur, comédien—; toute la virtuosité, tout le sentiment de Mme Berotte y rencontrent, et dans le personnage de *Falstaff*, très spirituellement calquée, M. Geoffray trouvera bonne occasion de faire connaître le noto comique, qui est aussi en lui; rappelez-vous Basile.

Le Songe d'une nuit d'été, toujours au répertoire partout, n'a pas été chanté depuis longtemps à l'Opéra; permettez-nous donc, d'appeler, de mémoire, votre attention sur quelques unes de ses pages.

Au premier acte, le prélude du banquet, les bourdes de *Falstaff*, le duo des femmes, la romance de *Latimer*; le duo—un morceau hors de pair, auquel se mêle la *Ballade du roi Richard*, au tour archaïque; celui d'*Elizabeth* et de *Shakspeare*, que dramatise d'une façon si scénique, l'ivresse de celui ci; que pathétise encore la large phrase si éplorée de la reine :

> Le vrai aimé, mon âme en est brisée,
> Ce poète aux accents si beaux ;
> Mais il va servir de risée
> Au plus grossier des matelots !

Au second acte, le célèbre chœur des Gardes de la reine, d'une facture vraiment magistrale; les stances ou strophes de *Shakspeare*, dont les paroles ne nous reviennent plus en ce moment; page de compositeur et de poète; musique d'un colorris tout particulier, d'une rêverie étrange, extatique; et encore le duo du poète et de la reine; le duel, le final.

Au troisième acte, les terreurs de *Falstaff* et la romance de *Shakspeare*: *Un songe, hélas ! c'était un songe !*

On annonce pour samedi *Jérusalem*. Nous nous trouvons fort bien de M. Guille doit trouver bien des atouts dans cette partition, l'une des premières qui classèrent Verdi parmi les maîtres.

Trois pages au moins doivent lui en convenir complètement : la romance : *Je veux encore entendre*; la scène de dégradation et le splendide trio du dernier acte : *Dieu nous sépare, Hélène*.

On nous prie d'annoncer que décorsale ou commencera à l'heure annoncée sur le programme, c'est-à-dire sept heures et demie.

Cette mesure est justement réclamée par la grande majorité du public de la semaine, décidément opposée aux spectacles qui l'attardent trop. Ceux qui arrivent à l'heure dite, n'aiment point attendre; nous leur donnons pleinement raison. Tant pis pour les retardataires.

Orphéon Français.

A demain, Salle Grunewald, le Concert vocal et instrumental de l'Orphéon Français. Ce cercle dont le rôle va sans cesse grandissant, ne rend pas seulement un service réel en maintenant ici une société qui sert à propager le goût de la musique, mais en le élevant aussi au premier rang, quand il s'agit d'ajouter de l'éclat à quelque fête publique, ou de concourir à une œuvre de bienfaisance.

Bien des fois on a frappé à cette porte, et invariablement, il le faut reconnaître, elle s'est ouverte à deux battants, spontanément. C'est en partie à cette libéralité que l'Orphéon Français doit son bon renom, sa popularité.

Mais il faut l'ajouter, cette vogue est attribuable également à la façon dont il compose son concerts; ils sont sans prétentions; et, toujours amusants, ils ont leur physionomie propre.

La soirée de demain est au profit de sa propre caisse; nous entrevoyons qu'une réponse bien significative, bien sonnante, sera faite à son appel. Tout son passé lui mérite salle pleine; il l'aura, n'en doutez pas.

Le programme que vous allez lire, est engageant, et de plus, le concert sera suivi d'un bal; tout cela pour une piastre.

Voici le menu de ce concert, qui sera conduit par monsieur A. Holchalheim et Geo. L. O'Connell.

PREMIÈRE PARTIE.

Ouverture, *Hungrian*, Schlepegrell, par l'orchestre de l'Orphéon; *La noce de village*, de L. de Hilli, par l'Orphéon; *Dieu nous ne le rendra!* Romance, chantée par M. E. Lubetzi; *Dernière inquiétude*, mélodie charmante de M. Chaudon, par M. J. F. Bouvier; *Chanson Polonaise*, solo de violon, Wieniawski, par M. E. Wieniawski, jeune; *Le Bois Dormir Bien*, Strauss, arrangé par M. L. de Hilli, exécuté par l'Orphéon, sous la direction du Prof. Geo. L. O'Connell.

DEUXIÈME PARTIE.

Mirlonde, Blockhom, par l'Orchestre de l'Orphéon; *Sonate Marie*, de Fauré, chanté par M. Lucien Lemoine; violon obligé, par M. E. Wieniawski, jeune; *J'en n'a pas*, chanté par M. V. Pélarque; *Réverie*, de Spohr; MIGNON, Gavotte, par A. Thomas, exécutées par le Prof. G. Rissel; *Chasse de Florian*, Godard, par M. Maurana; *Les Petites de Mme*, de Stroma, arrangé par M. L. de Hilli, par l'Orphéon, avec accompagnement de l'orchestre de l'Orphéon.

Le piano sera tenu par le professeur A. Holchalheim.

On commencera à 9 heures.

Grand Opera House.

Si vous voulez passer une soirée vous combiner courte et aimable, allez cette semaine au Grand Opera House. On y donnera chaque soir et à chaque matinée *Little lord Fauntleroy*, pièce que Mme Frances Hodgson Burnett a tirée de son livre, dû à la plume.

La documentation n'est pas moins heureuse que le roman, et, d'ailleurs, eût-elle même de valeur, qu'il faudrait la voir, fût-ce seulement pour le petite Georgie Cooper.

Elle y montre d'une rare précocité, et comprend bien, elle n'est pas de ces enfants qui n'ont rien de leur âge, et à propos duquels Alphonse Karr demandait un jour : A quelle heure les couche-t-on ?

Elle s'acquitte du rôle avec tête développé avec esprit, avec certitude, avec sentiment; pourtant, en mêlée dit-on cela qu'elle garde la volonté, la naïveté de l'enfant et en tirait ajouts à l'effet.

Elle est, du reste, bien secondée par la troupe entière.

Théâtre de Bouffes.

Le théâtre de M. Bérault fait relâche pour toute semaine, mais il prendra son revanche à partir de dimanche prochain, 22 décembre.

A cette date commencent les représentations d'un des tragédiens américains les plus populaires : M. Robert Downing.

Il ouvrira son engagement par la pièce : *The Gladiator*, de A. Bennett, puis viendront *The White Pilgrim* et *Spartacus*.

Il y aura Matinée de Noël, le chœur va sonné alors; et, comme cela est de fondation, la grande Fête Chrétienne sera célébrée d'une spectacle désorbitant. Un jouet, de souvenir aux enfants et aux dames. Tout un magasin, composé de 10,000 présents, est déjà là qui les attend.

Davis Land Company Fund.

Les funérailles de JEFFERSON DAVIS—et quelles funérailles !—viennent d'avoir lieu, mais le grand patriote, héros et martyr, à la triple aureole du talent, du patriotisme et de l'abnégation—vit toujours dans les cœurs de ses compatriotes, le souvenir en est impérissable.

Il est maintenant dans les mystérieuses régions de l'au delà; tout à l'heure l'histoire s'emparera de son nom; elle lui rendra hommage; elle fera voir toutes les phases de cette longue carrière et admirablement remplie et elle plaindra les ennemis qui n'ont pas assez bien compris sa grandeur, sa gaieté, pour faire taire leurs haines et s'incliner au moins devant sa tombe.

Le patriotisme, les vertus civiques ne engagent guère aux calculs d'intérêt personnel; aussi désigné les hautes positions qu'il a occupées, JEFFERSON DAVIS est mort pauvre. Le funèbre désenchant est venu alors qu'il mangeait à rétablir, parant que faire ce pouvait, sa fortune, andante par le rôle même qu'il a si magnifiquement joué sur la scène du monde.

Le temps lui a manqué pour cette œuvre de reconstruction, partielle tout au moins, et comme JEFFERSON, dont il s'inspire et souvent, il ne laisse rien que la trace glorieuse d'un citoyen grand et pur entre tous.

Le pays ne pouvait demeurer indifférent à pareille situation; JEFFERSON DAVIS n'est plus, mais sa veuve, mais sa fille—la fille de la Confédération—est-elle.

Si bien qu'une même pensée semble avoir surgi spontanément à toutes les populations du Sud; et devant le conseil, quoique ouvert, elles ont formé le projet d'un grand hommage à un grand dévouement.

Une société s'est formée annaïtés, portant le titre placé en tête de ces lignes, et de toutes parts des comités ont été organisés, afin de réaliser une souscription nationale, digne de notre peuple et de celui à qui elle sera offerte, en signe de sympathie et de vénération profondes.

Ici c'est un des hommes les plus honorables, les plus distingués de la Louisiane, M. Edgar H. Farrar, qui est à la tête du Comité Exécutif, chargé de conduire le mouvement, que rien n'arrêtera, qui sera triomphant et prompt, comme tous les élans du cœur.

En pareille matière, il n'est pas besoin de sollicitations, ainsi que l'a écrit excellemment l'un de nos confrères. Elles amoindriraient l'œuvre. Il suffit d'annoncer le projet, pour que les populations entières rivalisent de zèle, d'enthousiasme, afin d'en hâter la réalisation.

La mission de la Presse était toute tracée en cela; elle n'y a pas failli.

Les bureaux des divers journaux sont là, ouverts à tous; chacun d'eux se fait le dépositaire des sommes, quelles qu'elles soient, que l'on voudra offrir—quelles qu'elles soient—pour l'accomplissement d'un devoir dont le sanctuaire est vraiment sacré. Le promptitude dans l'action ajoutera encore à la majesté du témoignage.

Théâtre St-Charles.

Si les choses vont toujours du même train, les Jolly Voyagers du directeur Elliott feront largement leurs frais de voyage. Beaucoup de monde hier et dimanche.

C'est un spectacle de grande variété. Là aussi, comme au Grand Opera, vous verrez une fillette : Baby Culham, qui a les plus surprenantes dispositions; du brio à en revendre; la famille Elliott, aux incroyables évolutions vélocipédiques; puis des danses, du chant, du banjo, l'éternel banjo, hélas ! le jeu fort élégant des chapeaux par MM. Price et Conrad, et bien d'autres tours de leur façon, enfin tout un mêli-mêlo, qui intéresse. Cette troupe jouera durant toute la présente semaine.

Musée-Théâtre.

Nous renvoyons le lecteur à l'annonce du Musée-Théâtre. Il y verra que le programme actuel en est abondant et intéressant aussi.

Ce programme sera maintenu jusqu'à jeudi, jour réglementaire du changement d'affiche.

LE SEL DANS LE VIN, EN FRANCE.—Le comité consultatif d'hygiène publique de France, saisi de la question de savoir dans quelle proportion l'addition du sel pouvait être tolérée sans entraîner la falsification du vin naturel, a émis l'avis qu'en aucun cas la quantité de chlorure de sodium contenue dans le vin ne devait être supérieure à un gramme par litre.

LA FRANCE ET LA RÉPUBLIQUE ARGENTINE; LA CONVENTION DU 1er JUIN 1878.—Le gouvernement de la République française vient d'être avisé de l'adhésion, à partir du 1er décembre courant, de la République Argentine à la convention conclue, à Paris, le 1er juin 1878, concernant l'échange des lettres avec valeur déclarée.

ESPAGNE.—M. SAGASTA ET LES MOTABLES DU PARTI LIBÉRAL; UN "MODUS VIVENDI."—L'ARMÉE POUR LA PÉNINSULE ET POUR LES COLONIES.—OPPOSITION DE M. PEDREGAL.—Nous trouvons, dans la *Gazette de France*, la dépêche suivante :

Madrid, 26 novembre.

Les pourparlers de M. Sagasta avec les notables du parti libéral et MM. Cascola, Lopez Dominguez et Gamaso ont abouti à un *modus vivendi* qui permettra l'approbation du budget pour 1890-1891 et la discussion du projet établissant le suffrage universel, auquel ces dissidents feront uniquement une opposition doctrinale, parce que M. Sagasta a promis d'abord d'admettre en partie leurs amendements, ensuite de tenir compte de leurs aspirations économiques, surtout quand il réorganisera le cabinet. Cette réorganisation permettra au parti libéral d'arriver aux élections générales et de terminer son programme avant la fin de la session actuelle.

Seul, M. Martos a repoussé toute combinaison pour ramener la discipline et l'union dans le parti libéral.

Il paraît que ces tentatives de rapprochement ont été motivées des deux côtés par la conviction que, si la scission du parti libéral continuait à entraver les travaux de la Chambre, le moment approchait rapidement où la Reine conférait le pouvoir aux conservateurs, comme Alphonse XII l'avait fait en 1884, dans des circonstances identiques.

Le ministre de la guerre a donné lecture à la Chambre, d'un projet de loi fixant pour l'année 1890 les forces de l'armée à 92,062 hommes pour la péninsule, et à 31,940 hommes pour les colonies.

M. Pedregal, républicain, a combattu énergiquement le budget général des dépenses.

Extrait de l'album d'une désillusionné :

"Il en est de l'amour comme de potage : les premières cuillerées sont toujours brûlantes, les dernières sont toujours trop froides."

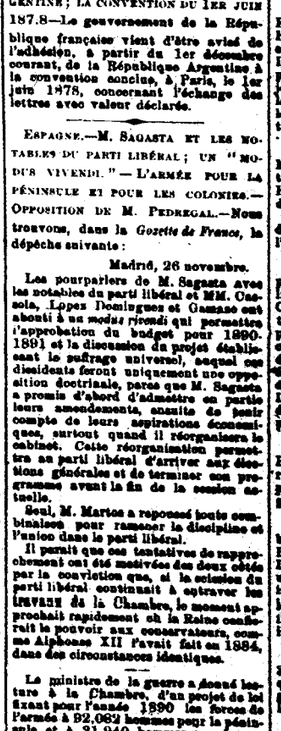

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 17 déc. 1889.

Baromètre pour la Louisiane—Temps beau; température stationnaire; canaux plus chargés dans la partie nord, vents de nord.

Mouvement du 16 décembre 1889.
Thermomètre de E. A. L. CLAUDE, Opticien, No 145 rue de Conti.

Entrée: Cimetière et Sarrazin.

	Tabernacle	Centre
Y beaux et nuits	1	1
Blancs	1	1
Total	2	2

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS.

Inscrits au Bureau de l'état dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Charles Burke à Mlle Rose Bailey.
Thomas Hanna à Mlle Mathilde E. Bennett.
Pierre Dougherty à Mlle Carrie Durand.
Robert T. Scott à Mlle Lucille Lacoste.
Thomas Vanlis à Mlle Lizzie L. Wilson.
Henry J. Dormenbourg à Mlle Emily Duval.
Richard A. Robson à Mlle Alice L. O'Rourke.

Naissances.

Mme C. G. Brockhoven, un garçon.
Mme A. J. Delille, un garçon.
Mme Charles Alby, un garçon.
Mme Fred. Zengel, une fille.
Mme F. W. Dreuil, une fille.

Décès.

Mary J. Field, 27 ans, 208 rue St-Joseph.
Emile Scott, 48 ans, 120 rue Calliope.
Mme Marie J. St-Pé Magnée, 44 ans, cote St-Paul et Morales.
Mme Magdeleine Herbert, 50 ans, Couvent de St. Elizabeth.
Samuel Crochet, 70 ans, 72 rue Union.
John Lee, 76 ans, coin Belle Castle et Camp.

Ventes inscrites aux bureaux du l'enregistrement des hypothèques:

E. B. Fabre et autres à F. Camera, un terrain borné par les rues. Washington, Carondelet, Quatrième et Baronne, $1,300.

Veuve et héritiers de J. Anderson à W. J. Tebault, un terrain borné par les rues Canal, Gasquet, Marais et Villard, $16,500.

J. Cardes à Mme A. Paterson, un terrain borné par les rues Royale, Chartres, Mandeville et Espagne, $2,500.

Cour de Circuit. — Ogden & Jones contre les Etats Unis en recouvrement d'une somme qui leur est due pour la construction d'une levée.

Cour de District.—John S. Moore contre le steamer *Alvia* en $40 de dommages.

L'Etat contre Minnie Mack, appel à un jugement de la 1re cour de recorder. Confirmation du jugement de la cour de recorder: contre Minnie Mack, propriétaire d'une maison mal famée.

Cour Suprême.—L'Etat contre Louis Claire et John Gibson, condamnés aux travaux forcés à perpétuité. La nouvelle audition de cause est refusée et le jugement de la cour inférieure confirmé.

New Orleans Gas Light Company contre la ville, au sujet de son contrat. —Jugement est faveur de la ville confirmé.

L'Etat contre Johnson.

Brent et autres contre la ville.

Wilson contre la Great Southern Telephone Company.

Succession de Mme Dickey.

Demandes d'appel rejetées.

L'Etat contre Harrold Thomas.—Rejet de la demande de mandamus.

L'Etat ex rel. Boucoudray contre les juges de la Cour d'Appel.—Rejet de la demande de mandamus.

Cour Civile. — Henry Huhner, Henry Carney, Jean Rotge, Ive Marie Hottinger, Leon Bordas, James Morrissey, Brice Dufour, Chas Rebouath, J. J. Dallard, Michel Delaney et Chas Schepper, tous laitiers, ont demandé une injonction contre la ville pour empêcher la mise à exécution de l'ordonnance qui leur défend de rester établis dans certaines limites de la ville.

Cour Criminelle. — Section A.—Mc McCaleb a demandé hier l'instruction de l'affaire de son client, Maurice J. Hart, compromis dans l'affaire des bons d'Etat.

Le juge Marr a refusé de fixer la date de l'instruction avant d'avoir consulté l'avocat-général.

Mort subite.—Dimanche, dans l'après-midi, tandis que le char No 6 de la ligne Clairbourne contournait le coudre de Clay, rue du Canal, Mme Boyhl qui se trouvait indisposée à de moment, a été projetée par le choc contre la banquette opposée à la cloche et s'est blessée près de la tempe. Elle était évanouie quand on l'a relevée, et à leur arrivée, les médecins n'ont pu que constater la mort. Le Dr Chantenat a délivré un certificat de décès pour une attaque d'apoplexie.

Condamné.—Les rubanaux de Parris, Miss., ont condamné John Kilrain, à $250 d'amende et deux mois de prison. Le condamné a interjeté appel devant la Cour Suprême.

Vol.—Des voleurs ont pénétré en brisant une vitrine, chez M. John Brandnet, milieu, rue Bourbon No 34. Ils se sont emparés de vêtements pour une somme de $100 environ. Deux individus que l'on soupçonne d'être les auteurs de ce vol ont été arrêtés, ils se nomment Pat Nolan et C. Blair, l'un de Boston, l'autre de Washington.

Blessé.—Hier matin, à 11 heures 30, Sidney Lanton, un enfant de 5 ans, qui s'amusait avec un revolver, encourage Howard et Liberté, s'est blessé à l'épaule droite.

Incendies.—Hier matin à 3 heures 40, le feu a endommagé pour $500, la pharmacie de T. C. Bissel, enseignes Orléans et Claiborne.

—A 3 heures 35, le No 361 de la rue Gravier, habité par P. Harnett, épicier, a été complètement détruit.

Suicide.—Dimanche matin, à 9 heures, un inconnu qui avait pris passage à bord du bac de la rue du Canal, pour Algier, a sauté dans le fleuve et s'est noyé, malgré les efforts de l'équipage pour le sauver.

Élection.—Au cours de la réunion générale annuelle de ses divisions, la Congregazione Italiana di San Bartolomeo a élu les officiers suivants : Président, Pietro Bertonet; vice-président, Antonio Calderaro; secrétaire aux minutes Salvatore Ragusa; secrétaire aux finances; Colombania Mancuso; trésorier, Giuseppe Zanca; collecteur, Gaspare Vagnet.

Mère.—Hier soir à 6 heures une rixe qui bien dans l'épicerie de Chas Dougherty, coin Jackson et Magnolias entre Geo O'Neil, Jos Clarke et Tony Burke, au bâton qui a été blessé d'un coup de verre à la tête. Les deux premiers ont pris la fuite.

Autre rixe. — Hier à 3 heures P. M., une rixe a eu lieu rue Thalia, entre Drysdale et Somporis, entre Georgine Johnson et son mari Edward, qui a été blessé d'un coup de hachette à la tête. Il a été transporté en poste et il a reçu les soins des médecins, qui ont déclaré les blessures sans gravité. Georgine a été amenée au poste et a été mise dépôt la hachette.

Dérailement.—Hier matin à 10 heures au pied de la rue Quartier, deux wagons conduits par une locomotive en manœuvre ont déraillé et renversé un poteau électrique. On a continué immédiatement à réparer les fils.

Arrêté.—Hier matin à 11 heures 30 on arrêtait sur le quai, au pied de la rue St-Joseph, un nègre du nom de Mose Williams, pour avoir volé à l'étage de cuillère un nommé Spencer Cooper qui lui volait son déjeuner tandis qu'il travaillait à bord de *S. D. Wood*.

Recensement de la paroisse d'Orléans.

M. J. A. Renshaw nous écrit qu'il commencera en janvier le recensement de la paroisse d'Orléans, en vertu de la loi 60 de la session de 1888. Voici les principaux articles de cette loi :

"Il est prescrivant la manière de faire le dénombrement de la population totale de l'Etat, en 1890, ainsi que Bungie Particle No 16 de la Constitution, et en établissant les moyens.

"Section 1.—Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, que pour obtenir le chiffre de la population totale de l'Etat, il sera du devoir des assesseurs dans toutes les paroisses de l'Etat, et du Bureau des Assesseurs dans la ville et paroisse d'Orléans de commencer leurs opérations vers le 1er lundi de janvier 1890; de faire le dénombrement des habitants de ladite paroisse et ville, le dit dénombrement devant être établi à la campagne par ward de jury de police, et à la Nouvelle-Orléans par precinets de votants.

"Sec. 2.—Il est de plus décrété, etc., Que les dits assesseurs adresseront un rapport de leurs opérations au secrétaire d'Etat le 1er juin 1890, en avant cette époque; ce rapport est fait sur des blancs imprimés à remplir, que fournira dans ce but l'Auditeur de l'Etat. Une copie sera laissée entre les mains du greffier de la cour dans les paroisses de la campagne, et une copie remise par chaque assesseur de la ville au surveillant ou "supervisor" de l'enregistrement de la Nouvelle-Orléans. Ce rapport indiquera ce qui suit dans chacun des wards de jury de police et des precinets de votants, comme et dessus.

"1. Le nombre total des habitants;

"2. Le nombre total des habitants blancs et le nombre total des habitants de couleur.

"3. Le nombre total de la population mâle, blanche et de couleur.

"4. Le nombre total des votants blancs et de couleur.

"5. Le nombre total des femmes blanches et de couleur.

"6. Le nombre total des étrangers non naturalisés.

"7. Le nombre total des enfants blancs, âgés de six à vingt-un ans, allant ou n'allant pas à l'école.

"8. Le nombre total des enfants de couleur, âgés de six à vingt-un ans, allant ou n'allant pas à l'école.

"Les assesseurs ne compteront pas dans leurs paroisses les habitants qui n'y résideront pas de fait au moment du dénombrement."

Nous aimons à croire que les chefs de famille s'empresseront de fournir aux assesseurs les renseignements que ceux-ci sont obligés de se procurer, de par la loi, et qu'ils leur faciliteront ainsi leur tâche. Beaucoup, nous le savons, se refusent à répondre aux questions qui leur sont adressées. Nous cherchons vainement à nous expliquer les motifs de cette fâcheuse réserve. Le recensement, dans nos sociétés modernes, est une opération de la plus haute importance et devient pour toute la population une source précieuse de lumières et d'informations. Nous espérons donc que les assesseurs seront partout bien accueillis et qu'ils pourront transmettre au secrétaire d'Etat des statistiques et des chiffres d'une parfaite authenticité.

Société de Bienfaisance Humanitaire du Pélican.—Cette société, dans une séance spéciale tenue le 15 décembre, a réélu tous les membres de son ancien bureau, pour l'exercice 1890. En voici la liste :

Président, Hon. A. L. Tissot; Vice-Président, Chas. T. Soniat; Secrétaire, H. Meunier; Secrétaire aux finances, Elie Lambert; Trésorier, Placide J. Spear; Grand marshal, Thos. R. Meuier; Assistant marshal, Eugène Rouleau. Médecin, Dr Emile Dupuoing; Dr Hendrepatch, Dr C. G. Lopez; Entrepreneur de pompes funèbres, H. L. Fenets et John Rouleau.

La société du Pélican, une des plus anciennes de la Nile-Orléans, n'est toujours distinguée par l'esprit de fraternité qui règne parmi ses membres. M. le juge A. L. Tissot a été réélu à la présidence, dimanche, pour la vingt-quatrième fois. On voit en quelle haute estime le tiennent ses collègues. L'association compte 437 membres et a en caisse une réserve de $9,000. Le tombeau qu'elle s'est fait construire au cimetière de la métairie a coûté $6,000.

Alliance Française.—Les membres de la Société l'Alliance Française, dans une séance tenue le 10 du courant, ont élu leurs officiers. Ce sont :

Dr F. Formento, président; Sébastien Roy, premier vice-président; Dr Jogon, second vice-président; E. Hanlard, secrétaire; V. Laborde, assistant secrétaire; A. Fabre, trésorier; Ch. Aimé, secrétaire aux finances; S. Léonard, bibliothécaire; A. L. Laborde, collecteur.

Chute.—Hier soir, à 6 heures 30, Rose Gilbert, une femme de 45 ans, qui n'a pas l'esprit très-sain et habite rue du Camp No 444, a sauté d'une fenêtre du premier étage dans la cour, d'une hauteur de 18 pieds, et s'est fait entre une fracture à la cheville, une blessure à la tête.

Autre chute.—Bertha Conner, une petite fille de 3 ans, qui jouait, hier à 3 heures de l'après-midi, chez ses parents, rue Chippewa No 154, est tombée et dans sa chute s'est heurtée à la tête contre le rebord de la citerne.

Accident.—Hier soir à 6 heures, John Ferguson qui travaillait à la gare du Mississippi Valley est tombé d'un wagon à main qui lui a passé sur le corps. Il a été envoyé à l'hôpital.

Autres accidents—William Walloce, qui travaillait hier matin à 11 heures à bord du navire *Pizzo*, au pied de la rue Market, est tombé par-dessus bord et a réussi à se maintenir à la surface de l'eau en se cantonnant à une planche du quai jusqu'à ce qu'on vînt à son secours.

—A 10 heures 40, Pat Casey, un longshoreman, qui travaillait à bord du ship *Roman Dolarinaya*, au pied de la rue Orange, a eu le pied foulé par la chute d'une balle de coton.

Jambe cassée.—Pedro Artigue, le charpentier du steamship *Historian* qui s'est cassé la jambe le 5 courant, a été transféré à l'Infirmerie Tonnes à l'arrivée du navire qui vient de Liverpool.

Paragraphes. — Dimanche soir, Jack Hayes a tenté d'assassiner Ferdinand Rouse, cocher de Pouel et Bourgeois. La cause de cette attaque est simplement une blessure infligée récemment à un coup de couteau à un frère de Hayes par un frère de Rouse.

—Wm Clark et Dave Rogers, deux nègres qui prétendaient tous deux avoir Adeline Rogers pour épouse, se sont battus à Carrollton et le premier a reçu un coup de couteau dans l'abdomen.

Dans l'oreiller ;

Deux dames meurent. Un monsieur décède. Le monsieur seul, mourant un crime d'une nudité complète.

Quand il est passé, nos deux dames dit à l'autre :

—Savez-vous, ma chère, que les hommes chauves ont bien plus de mérite que les autres à être polis !

ÉTAT DE SITUATION
DE LA
BANQUE DU PEUPLE
NOUVELLE-ORLÉANS,
A la clôture des affaires, samedi soir, 29 juin 1889.

Comptant	$[illegible]
Escompte	[illegible]
Prêts sur demande et comptant	[illegible]
Actions	[illegible]
Propriétés diverses	[illegible]
Total	$1,972,055 12
Fonds capital	[illegible]
Profits non divisés	[illegible]
Dépôts individuels	[illegible]
Dividendes non payés	[illegible]
	$1,972,055 12

MM. ARTHUR HART, Caissier de la Banque ci-dessus mentionnée, jure solennellement que l'état précédent est correct, de bonne et de connaissance et de croyance.

ARTHUR HART, Caissier.

Assermenté et signé pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 30 juin 1889.
(Sceau) ART. HERBODOUET, Notaire.

THE NEW-ORLEANS [illegible]
Bulletin de la Nouvelle-Orléans.

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1837, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable daily paper and specially recommended to those of our American readers, latins and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Daily (6 issues per week), one month, $1.00; one year, $10.00.

Weekly (16 double pages) published Sunday Morning.

[illegible]

DEPECHES TÉLÉGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE

Nouvelles Intérieures.

New York, 15 décembre.—Le steamer *Herrea* est arrivé aujourd'hui du Brésil dans ce port. Il a quitté *Rio Janeiro* le 23 novembre.

Le steamer *Herrea* se trouvait à Santos, quand la nouvelle de la déposition de l'empereur fut officiellement annoncée.

Les républicains répandirent dans toute la ville des placards, sur lesquels étaient imprimés l'avis officiel de la déposition et aussi un paragraphe demandant au peuple de ne pas tenir d'assemblée politique jusqu'à nouvel ordre.

Cela a produit l'effet auquel on s'attendait, car la situation fut acceptée par la population sans mécontentement manifeste.

Le *Herrea* est resté deux jours à Rio Janeiro.

Quelque tout parut calme, quand le dit steamer est arrivé à Santos, le capitaine Hanning et son lieutenant Elsen, en allant à terre, ont entendu des rumeurs de mécontentement au sujet du nouvel ordre de chose.

Un monsieur de Gama, collecteur de la douane, continua à arborer les pavillons de l'empire et refusa d'enlever de son uniforme les boutons sur lesquels étaient empreinte la couronne impériale.

On le menace en vain, et le collecteur s'enferma chez lui pour échapper à la fureur des républicains. Dix jours après que la nouvelle de la déposition de l'empereur eut été rendue publique, M. de Gama se soumit aux demandes du nouveau gouvernement et enlève les boutons auxquels on objectait. Il amena aussi les drapeaux impériaux. M. de Gama conserva néanmoins sa place.

Un grand nombre d'individus qui occupaient des positions sous l'empereur comptent maintenant par la république.

Le second jour de la révolution une dépêche officielle a été reçue à Rio Janeiro, annonçant qu'il y avait eu un combat à Bahia, et qu'une rixe s'était produite entre la milice et les impérialistes, et que 500 personnes avaient été tuées. Puis le gouvernement intercepta toutes communications télégraphiques et une grande vigilance fut exercée au sujet de tous les télégrammes privés qui étaient expédiés.

Les républicains firent tout ce qui dépendait d'eux pour atténuer leur but. Ils complètes étaient les mesures prises, que quand la République fut annoncée, tout les navires de guerre impériaux, qui depuis des semaines, étaient mouillés dans le port, se trouvèrent dans l'impossibilité de participer à un soulèvement auquel on s'attendait. Le navire de guerre *Nightéroy*, avait été mis en dock quelques jours auparavant et était en partie démonté quand les républicains ont fait ce grand mouvement.

Une autre rumeur, entendue par les officiers du *Herrea*, est relative au sort de tout officiers de marine, qui avaient refusé de se soumettre aux républicains.

On disait que, la première nuit de la révolution, ces officiers ont sauté sur le steamer Chetham de Liverpool qui se trouvait à rade quand, où s'emparant d'une chaloupe, ils ont quitté le port en arborant un drapeau impérial.

Les républicains leur demandèrent la chaloupe dans un autre bateau et ils débarquèrent quelques coups de feu.

Les dits officiers de marine ont été engagés et incorporés sur une des petites îles qui se trouvent dans le port.

L'opinion générale est que les dits officiers ont été fusillés secrètement pendant qu'ils étaient en prison, car le lendemain de leur arrestation quelques personnes qui se trouvaient près de la prison entendirent le bruit d'une décharge d'armes à feu dans la prison.

Manifeste du Pro-gouverneur ministre.

Lisbonne, 15 décembre—Le vicomte de Ouro Preto, ministre impérial de Brésil, a lancé un manifeste au peuple brésilien.

Il parle d'abord de la situation des affaires, la veille de la révolution, et des informations qu'avait le gouvernement au sujet du mouvement.

Il dit qu'il a été impossible d'amener les conspirateurs, car le gouvernement ne pouvait compter ni sur les officiers, ni sur les soldats, et a été trahi par les chefs de l'armée, de la marine, et y inclusant le ministère de la guerre Maracaupe.

Le cabinet recevait continuellement de divers officiers militaires l'assurance de leur loyauté; ils cherchaient à cacher la conspiration contre le trône.

"Maracaupe, a dit Preto, a rempli pendant tous ces événements le rôle de traître envers ses collègues. Il a même été jusqu'à me tendance, sous le prétexte d'affaires officielles, à l'endroit où je fus arrêté."

M. Preto a mit alors à décrire le traitement dont il avait été l'objet en prison. Il déclara qu'en présence de soldats avait reçu l'ordre de le fusiller, si son amis venaient faire une résistance armée.

L'ex-premier ministre conclut en demandant au peuple de ne pas se laisser influencer, et de voter librement sur le choix du gouvernement qu'il désire aux prochaines élections. Il conseille à ses partisans de ne pas se nommer candidats, mais de voter pour tous ceux qui seraient partie candidats.

La Comte et la Comtesse d'Eu ont aujourd'hui leur visite à Séville, à cause de la maladie de leur fils, le Prince Louis.

Le cocotier anglais du chenal anstrien, le 20 décembre, a la proclamation du Don Carlos comme roi de Portugal.

Mouvement dérobade chez les de la République.

Lisbonne, 16 décembre — Le consul brésilien, en cette ville, a reçu un télégramme de Rio Janeiro annonçant qu'un décret a été promulgué déclarant tous les résidents étrangers du Brésil citoyens de la République à partir de la date où la République a été proclamée; et que tous les résidents étrangers seront considérés sujets brésiliens et jouiront de tous droits civils et politiques, excepté celui de devenir chef de l'Etat, après une résidence de deux ans. Dans tous les cas, le gouvernement se réserve le droit de refuser le privilège de citoyenneté. Le décret est signé par les ministres Da Fonseca et Lobo.

Rien bienvenue du nouveau régime.

Londres, 15 décembre—Le correspondant de *Londres Times*, à Lisbonne, écrit: "Les avis de Rio Janeiro, à la date du 28, disent que même les journaux locaux sont menacés d'être supprimés, s'ils critiquent ou s'ils n'approuvent pas le nouveau régime.

Des lettres privées reçues ici par les passagers de navires venant du Brésil, dépeignent la situation dans ce pays comme étant quelque peu alarmante. La marine semble être opposée au nouveau gouvernement. Un grand nombre de marins ont été emprisonnés et fusillés pour avoir crié vive Dom Pedro. Le bruit court que 150 marins ont été fusillés et un autre rapport réduit ce nombre à 15. On allègue que l'espionnage